

L'accueil du jeune enfant au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, la Caisse d'allocations familiales (Caf) de La Réunion comptait 286 870 allocataires, soit une hausse de +0,3 % par rapport à l'année 2021 (cf. tableau 1).

Parmi ces allocataires, 147 419 ont pu bénéficier d'une aide liée à l'accompagnement des familles (soit une légère baisse annuelle de -0,3 %), représentant ainsi plus de la moitié (51 %) des allocataires de la Caf (cf. tableau 1).

Un nombre d'enfants de moins de 3 ans en légère baisse

En 2022, La Réunion compte environ 79 000 enfants âgés de moins de 6 ans (dont 38 500 enfants de moins de 3 ans).

La proportion des enfants de moins de 3 ans est inégale sur l'ensemble du département : faible dans le Sud-Est de l'île, elle est en revanche plus élevée dans le Nord de l'île (cf. carte 1).

La commune de Saint-Denis concentre à elle seule 17 % de l'ensemble des enfants de moins de 3 ans du département, avec 6 559 enfants. A l'opposé, la commune de Saint-Philippe représente la part la plus faible (0,5 %).

Le nombre de naissances enregistrées pour l'année 2022 s'élevait à 13 152 (cf. tableau 1). Dans 50 % des cas, la mère était âgée entre 25 et 34 ans, et dans un quart de cas, de moins de 25 ans.

Le nombre d'enfants nés d'une mère âgée de moins de 20 ans s'élevait à 486 (en baisse de -13,5 % par rapport à 2021).

Un quart des allocataires sont des monoparents

La part des couples dans la population allocataires s'élève à 33 %, celle des foyers monoparentaux à 24 % et enfin, les allocataires isolés sans enfant représentant quant à eux 43 % des allocataires (cf. graphique 1).

Près d'une famille allocataires sur deux est une famille monoparentale, avec à sa tête principalement une femme.

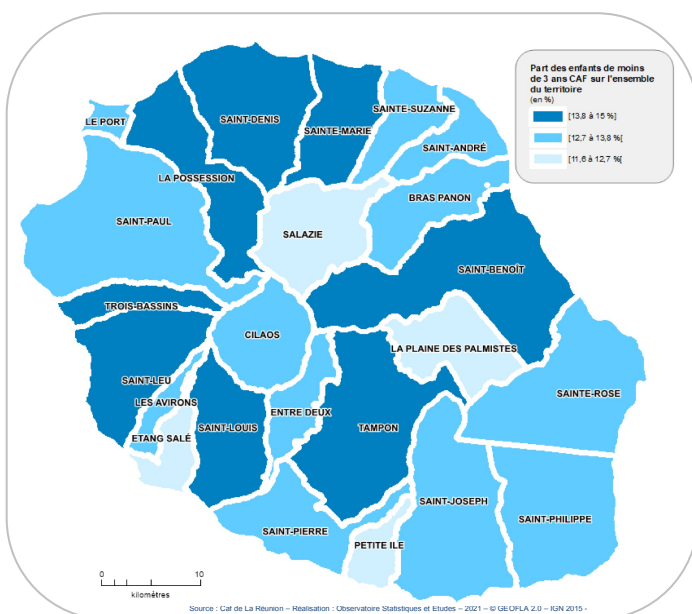
En un an, le nombre de personnes isolées a augmenté de +1 % (soit +1 376 allocataires) et celui des couples (avec ou sans enfants) a baissé, respectivement de -0,8 % et -1,4 %.

Le nombre des monoparents a connu une légère hausse (+0,9 %).

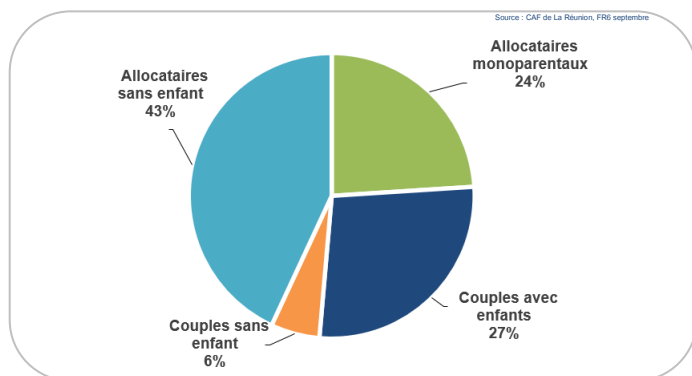
Source : CAF de La Réunion, FR6 septembre

| ANNEE | 2021 | 2022 | évolution |
|--|---------|----------------|-----------|
| Effectifs Allocataires | 286 126 | 286 870 | 0,3% |
| Population couverte | 665 631 | 664 573 | -0,16% |
| Nombre bénéficiaires aide à la famille | 147 844 | 147 419 | -0,3% |
| Nombre de familles CAF¹ | 147 020 | 146 508 | -0,3% |
| Nombre de familles monoparentales CAF | 68 615 | 69 202 | 0,06% |
| Nombre de naissances* | 12 721 | 13 152 | 3,4% |
| Enfants nés de mère âgée de moins de 20 ans | 562 | 486 | -13,5% |
| Enfants à charge de moins de 3 ans | 38 961 | 38 489 | -1,2% |
| Enfants à charge de moins de 6 ans | 79 946 | 78 964 | -1,2% |

¹ au sens des prestations familiales - * données estimées
Tableau 1. Effectifs allocataires et évolution annuelle



Carte 1. Répartition des enfants de moins de 3 ans sur le territoire



Graphique 1. Situation familiale des allocataires de la Caf

¹ La capacité théorique pour les modes de garde formels correspond à une estimation des places offertes aux enfants de moins de 3 ans à un instant donné. Pour la calculer, il convient donc de connaître les places mises à disposition pour les enfants de cette tranche d'âge par les assistants maternels, les EAJE, les salariés à domicile. Cet indicateur comptabilise des places d'accueil à un instant donné, et non des enfants gardés. En résumé, l'indicateur est le rapport entre l'offre d'accueil globale en nombre de places et la demande potentielle, à savoir le nombre d'enfants de moins de 3 ans sur le territoire. Le nombre d'enfants de moins de 3 ans a été approché dans ce travail par le nombre d'enfants de moins de 3 ans présents Caf (au sens de la législation familiale - soit 39 348 enfants de moins de 3 ans CAF).

² Dans la mesure où il n'est pas possible d'évaluer directement une capacité d'accueil pour la garde à domicile des parents, la garde à domicile a été approximée grâce au nombre d'enfants de moins de 3 ans bénéficiaires de la prestation Cmg-garde à domicile de la PAJE.

Une hausse de la capacité théorique d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans

La Caf de La Réunion soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles (cf. graphique 2). En 2022, 15 926 places d'accueil ainsi étaient disponibles pour les familles.

L'offre d'accueil du Jeune enfant est mesurée par un indicateur : la capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans¹ (au sens CAF). Il correspond, à une estimation, à un instant donné, du nombre de places disponibles pour les enfants en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), à l'école, auprès d'assistants maternels et auprès de salariés à domicile².

Ainsi, en 2022, tous modes de garde confondus, La Réunion offrait un potentiel de 40,4 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Une capacité théorique bien inférieure à la moyenne nationale, avec 59,4 pour 100 enfants de moins de 3 ans, bien qu'en hausse de 1,3 point depuis 2021 et de 6,9 points depuis 2017 (cf. tableau 2).

Une offre d'accueil disparate sur le territoire

Selon les communes, la capacité théorique d'accueil se situe entre 19,2 places et 71,7 places pour 100 enfants de moins de 3 ans (cf. tableau 3). Onze communes sur vingt-quatre ont un taux supérieur ou égal au taux moyen du département (autrement dit 40,4 places).

Les communes ayant un taux inférieur au taux moyen sont principalement situées dans le centre et le sud-est de l'île de La Réunion: Sainte-Rose, Salazie et Cilaos sont les moins couvertes. La Possession, le Tampon et Saint-Leu enregistrent des taux de couverture proches de la moyenne départementale. Seule la commune de l'Etang-Salé enregistre un taux de couverture très largement supérieur, en offrant au moins une place à sept enfants de moins de 3 ans sur dix (cf. tableau 3).

Une offre d'accueil majoritairement collective

À la différence de la France métropolitaine (cf. tableau 2), où l'accueil chez les assistants maternels est prépondérant, à La Réunion, l'offre proposée par les EAJE est le premier contributeur avec en moyenne 19,5 places pour 100 enfants de moins de 3 ans (en progression de 3,6 points depuis 2017).

L'accueil par les assistants maternels arrive comme deuxième contributeur, couvrant 16 places pour 100 enfants. Enfin, l'école maternelle assure l'accueil de 2,8 places, et les salariés à domicile ne participent que marginalement à cette offre globale avec 2,1 places.

Le nombre de places offertes par l'ensemble des EAJE progresse depuis cinq ans

En 2022, les 384 EAJE implantés à La Réunion et financés par la Caf proposaient 7 655 places destinées aux enfants de moins de 6 ans, soit une hausse annuelle de +4 %, principalement générée par les micro-crèches, avec 240 places supplémentaires (cf. tableau 2).

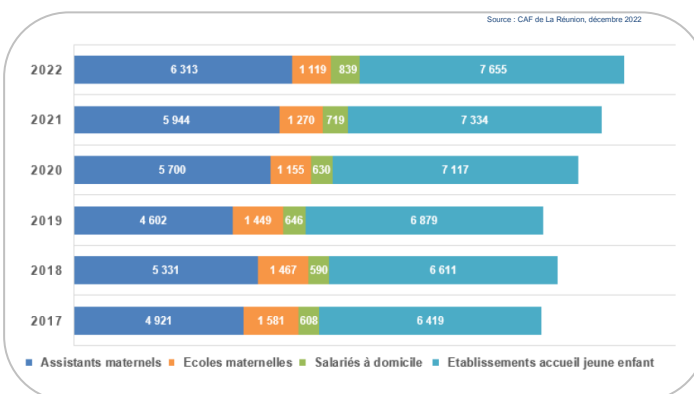
Cette augmentation du nombre de places en micro-crèches peut être en partie attribuée au déploiement des micro-crèches itinérantes au cours de l'année, dans le cadre du projet « Baby Bus Itinérant » (cf. encadré 1).

En 2022, deux Baby Bus ont ainsi été créés, l'un à Salazie et l'autre à Saint-Joseph, offrant ainsi un total de 22 nouvelles places.

| Capacité d'accueil par mode d'accueil formel (par nombre de places) | PLACES POUR 100 ENFANTS S CAF DE MOINS DE 3 ANS | | | | | | France entière |
|---|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------|
| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2021 |
| Assistants maternels | 12,2 | 13,4 | 11,6 | 14,7 | 15,4 | 16,0 | 31,6 |
| Ecoles maternelles | 3,9 | 3,6 | 3,5 | 2,8 | 3,1 | 2,8 | 3,4 |
| Salariés à domicile | 1,5 | 1,5 | 1,6 | 1,6 | 1,8 | 2,1 | 2,1 |
| Etablissements accueil jeune enfant | 15,9 | 16,6 | 17,4 | 18,3 | 18,8 | 19,5 | 22,3 |
| Capacité théorique d'accueil | 33,5 | 35,1 | 34,1 | 37,4 | 39,1 | 40,4 | 59,4 |

Sources : Caf de La Réunion, Académie de La Réunion, Conseil Général de La Réunion, Insee, Onape 2021

Tableau 2. Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans de 2017 à 2022



Graphique 2. Nombre de places d'accueil disponibles selon le mode d'accueil

Source : CAF de La Réunion, décembre 2022

| COMMUNE | Ecoles maternelles | EAJE | Assistants maternelles | Garde à domicile | Capacité théorique accueil |
|----------------------|--------------------|-------------|------------------------|------------------|----------------------------|
| Etang-Salé | 0,0 | 23,0 | 43,1 | 5,6 | 71,7 |
| Ste-Marie | 0,0 | 35,0 | 18,5 | 1,7 | 55,1 |
| St-Pierre | 3,2 | 23,9 | 24,8 | 2,0 | 53,9 |
| Avirons | 0,0 | 9,2 | 33,6 | 4,6 | 47,5 |
| St-Paul | 5,3 | 17,7 | 20,5 | 3,0 | 46,5 |
| Bras Panon | 8,6 | 20,1 | 14,5 | 1,4 | 44,7 |
| Entre-Deux | 0,0 | 14,4 | 26,4 | 2,7 | 43,5 |
| St-Denis | 4,4 | 26,7 | 9,9 | 1,0 | 42,0 |
| Possession | 1,6 | 21,7 | 16,3 | 1,9 | 41,5 |
| Tampon | 0,9 | 9,8 | 27,7 | 2,8 | 41,1 |
| St-Leu | 1,8 | 16,0 | 18,6 | 4,4 | 40,8 |
| LA REUNION | 2,8 | 19,5 | 16,0 | 2,1 | 40,5 |
| Ste-Suzanne | 0,0 | 23,1 | 12,9 | 1,4 | 37,4 |
| St-Philippe | 2,8 | 22,2 | 8,3 | 3,9 | 37,2 |
| St-André | 2,8 | 20,8 | 10,7 | 1,0 | 35,3 |
| Le Port | 2,8 | 21,4 | 9,3 | 1,0 | 34,6 |
| Petite Ile | 3,8 | 13,7 | 13,7 | 2,5 | 33,8 |
| Plaine des Palmistes | 1,7 | 13,7 | 15,0 | 1,0 | 31,4 |
| St-Louis | 3,7 | 10,3 | 13,3 | 3,1 | 30,4 |
| St-Joseph | 1,2 | 15,6 | 8,6 | 2,4 | 27,9 |
| Trois-Bassins | 1,9 | 16,3 | 5,8 | 3,5 | 27,6 |
| St-Benoît | 1,8 | 14,5 | 7,8 | 1,3 | 25,4 |
| Cilaos | 7,1 | 5,1 | 4,0 | 4,0 | 20,2 |
| Salazie | 0,0 | 18,5 | 0,0 | 1,0 | 19,5 |
| Ste-Rose | 3,4 | 3,8 | 8,3 | 3,8 | 19,2 |

Tableau 3. Capacité théorique d'accueil selon la commune

Encadré 1

En avril 2021, le Secrétaire d'Etat à l'enfance et aux familles, lançait un appel à manifestation d'intérêt (AMI) intitulé « Accueil pour tous » pour la mise en œuvre de projets permettant de démocratiser l'accès à un mode d'accueil de qualité pour les enfants issus de familles se trouvant en situation de pauvreté. Avec le soutien de la CAF et de la Préfecture de La Réunion, l'Association BABYLAND a répondu à cet appel à projet et a été désignée lauréate en juin 2021, sur la base de son projet novateur : « le baby bus itinérant ». Une offre de service globale et désenclavée, bâtie à partir d'un réseau de 11 micro-crèches itinérantes, pour favoriser l'égalité des chances dès les premiers pas, garantir l'accès aux droits sociaux, soutenir les parents, remobiliser vers des trajectoires d'insertion sociale et professionnelle au plus près des habitants.

La Caf de La Réunion a validé sa participation à l'investissement de 10 Bébés-Bus aboutissant ainsi à la création de 120 nouvelles places dans notre département d'ici 2024.

La Prestation d'accueil du jeune enfant finance la moitié des EAJE et un peu plus d'un quart des places

L'offre d'accueil proposée par les établissements financés par la Prestation d'accueil du jeune enfant³ (Paje) est majoritaire puisqu'elle représente 218 structures sur 267 (uniquement des micro-crèches), pour un total de 2 235 places (cf. tableau 4).

En 2022, les 166 EAJE financés directement par la Prestation de service unique (Psu) offraient une capacité d'accueil de 5 420 places destinées aux enfants de moins de 3 ans, principalement composées de places en multi-accueil et en crèches collectives (cf. tableau 5). Le nombre de places proposées par ces deux types d'accueil a augmenté de +1,3 % entre 2021 et 2020.

Le nombre de places offertes en micro-crèches connaît une progression dynamique depuis 2017, avec une croissance de +39 %, dont +27 % en micro-crèches-Paje (cf. graphique 3).

Près d'un EAJE sur cinq est positionné dans un Quartier prioritaire de la ville

Sur les 384 structures d'accueil, 71 établissements sont situés dans des Quartiers prioritaires de la ville (Qpv) pour un total de 1 651 places offertes.

Plus de la moitié des places d'accueil (57 %) situées en Qpv sont offertes par les crèches collectives et les multi-accueils. Un quart des places d'accueil en Qpv sont proposées par les micro-crèches (cf. graphique 4).

Près de 1 240 créations nettes de places en EAJE depuis 2017

En 2022, 348 places nouvelles ont été créées (dont 260 places en micro-crèches et 86 places en multi-accueil), pour 27 places supprimées, soit un total de 321 créations nettes de places EAJE (cf. tableau 6).

Depuis 2017, 1 236 créations nettes de places d'accueil ont été réalisées au sein de l'ensemble des EAJE, soit 82 % de l'objectif prévu au cours de la période 2018-2022 (soit 1 500 places).

La majorité des créations nettes de places (60 %) durant cette période a été effectuée en EAJE financés par la PSU, pour un total de 740 places.

40 % familles fréquentant les EAJE sont des familles monoparentales

Le nombre de familles fréquentant les EAJE est estimé à 14 241 en 2022 (cf. tableau 3). Ces familles monoparentales sont souvent composées de mères célibataires avec un seul enfant et recourant très majoritairement à un EAJE financé par la Psu.

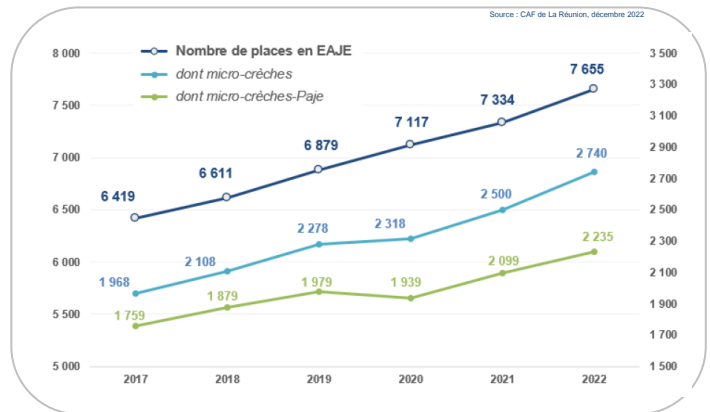
Les structures d'accueil les plus fréquentées par les familles sont les micro-crèches, multi-accueils et les crèches collectives. Ainsi, les couples sont 43 % à faire appel à une micro-crèche, contre 21 % pour les familles monoparentales. Ces dernières ayant tendance à fréquenter davantage les crèches collectives et multi-accueils (68 %) que les couples (48 %).

Au 31 décembre 2022, 184 enfants porteurs de handicap ont pu bénéficier d'un mode d'accueil. La majorité d'entre eux (80 %) a été accueillie en établissements multi-accueils et en crèches collectives (cf. tableau 4).

Source : CAF de La Réunion, décembre 2021

| Structures d'accueil | Nombre EAJE 2022 | Nombre places 2022 | Familles fréquentant EAJE | Enfants de moins de 6 ans | dont Enfants de moins de 3 ans | dont enfants porteurs handicap |
|-------------------------|------------------|--------------------|---------------------------|---------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Crèches collectives | 44 | 1 979 | 3 625 | 3 851 | 3 389 | 54 |
| Haltes-Garderies | 2 | 34 | 56 | 59 | 55 | 2 |
| Jardins d'Enfants | 15 | 554 | 1 301 | 1 379 | 987 | 12 |
| Multi-Accueils | 55 | 2 309 | 4 214 | 4 546 | 3 881 | 93 |
| Crèches Familiales | 1 | 39 | 48 | 48 | 31 | 1 |
| Micro-crèches | 267 | 2 740 | 4 997 | 5 534 | 4 733 | 22 |
| dont Micro-crèches PAJE | 218 | 2 235 | 4 075 | 4 490 | 3 829 | 10 |
| dont Micro-crèches PSU | 49 | 505 | 922 | 1 044 | 904 | 12 |
| Total | 384 | 7 655 | 14 241 | 15 417 | 13 076 | 184 |

Tableau 4. Caractéristiques des structures d'accueil du jeune enfant



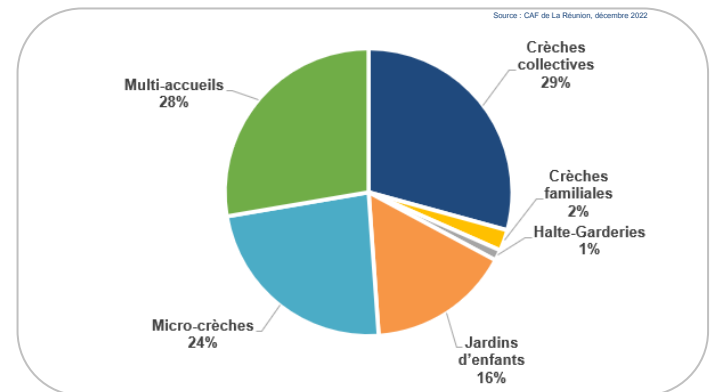
Graphique 3. Evolution du nombre de places offertes en EAJE depuis 5 ans

Source : CAF de La Réunion, décembre 2022

| Le mode de financement des EAJE | Nombre de places | % | Nombre d'EAJE | % |
|--|------------------|-------------|---------------|-------------|
| EAJE financés par la PSU, dont : | 5 420 | 71% | 166 | 43% |
| EAJE autres que micro-crèches (1) | 4 915 | 64% | 117 | 30% |
| Micro-crèches PSU | 505 | 7% | 49 | 13% |
| Micro-crèches ayant opté pour la PAJE CMG Structure | 2 235 | 29% | 218 | 57% |
| TOTAL | 7 655 | 100% | 384 | 100% |

(1) Crèche collective, multi-accueil, jardin d'enfants, halte-garderie, établissement périscolaire, crèche à gestion parentale, crèche familiale

Tableau 5. Le mode de financement des EAJE



Graphique 4. Répartition des places en EAJE situés en Quartiers prioritaires de la ville

Source : CAF de La Réunion, décembre 2022

| Période | Créations places en EAJE | Suppressions places en EAJE | Créations nettes places |
|------------------|--------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| 2017-2018 | 336 | 144 | 192 |
| 2018-2019 | 442 | 174 | 268 |
| 2019-2020 | 359 | 121 | 238 |
| 2021-2022 | 246 | 29 | 217 |
| 2020-2022 | 348 | 27 | 321 |
| 2017-2022 | 1 731 | 495 | 1 236 |

Tableau 6. nombre places créées et supprimées en EAJE depuis 2017

³ Le financement de la garde en Eaje se fait soit par la prestation de service unique (Psu) versée directement à l'établissement, soit par la Paje versée directement à la famille.

⁴ Il s'agit d'une aide au fonctionnement, versée directement au gestionnaire du mode d'accueil par la Caf et/ou la Msa. Le versement de la Psu implique notamment de se conformer au mode de tarification établi par la Cnaf pour le calcul de la facturation des familles. Le montant de la participation familiale est défini par un taux d'effort, proportionnel aux ressources du foyer et modulé en fonction du nombre d'enfants à charge.

Une augmentation du nombre de places offertes par les assistants maternels et gardes à domicile en 2022

En 2022, ce sont 1 823 assistants maternels qui ont été agréés par le Conseil Départemental de La Réunion, pour un total de 6 313 places, en hausse de +28 % par rapport à 2017 et de 6 % rapport à 2021 (cf. graphique 5) .

Cette évolution peut être reliée à la forte croissance du nombre de places en Maisons d'assistantes maternelles (Mam), de +20 % en un an. En effet, depuis 2021, la réglementation, plus souple, encourage et facilite la création de ce type d'accueil : le nombre d'assistants maternels pouvant exercer dans une même Mam est désormais d'un à six professionnels (dont au maximum quatre simultanément) et le nombre d'enfants accueillis simultanément en Mam ne peut excéder vingt.

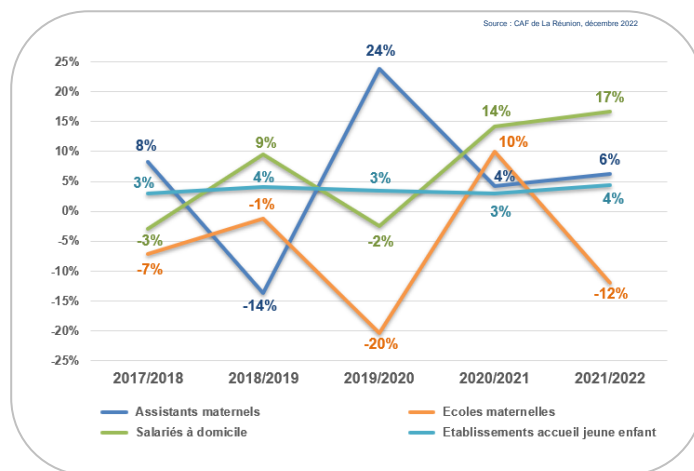
Avec 839 enfants de moins de 3 ans bénéficiaires du Complément mode garde à domicile, le nombre de places de garde à domicile est en hausse de +38 % depuis 2017 et de +17 % depuis un an (Figure 28). Entre 2021 et 2022, cette hausse du nombre de places dans ces modes d'accueil s'explique en grande partie par la crise sanitaire de la Covid-19 qui a motivé les familles à privilégier un mode d'accueil individuel, supposé plus sécurisé, les contacts entre enfants étant plus réduits.

Une baisse des enfants de moins de 3 ans préscolarisés en 2022

À la rentrée scolaire 2022, 1 119 enfants de moins de 3 ans ont été préscolarisés, soit environ 3 % des enfants scolarisés en classes de maternelles. Ce sont 151 places en moins par rapport à 2021 qui ont été proposées par ce type d'accueil, représentant une baisse annuelle de -12 % (cf. graphique 5).

La baisse des effectifs en maternelle amorcée depuis la rentrée 2008, se poursuit en 2022 en raison de la scolarisation de générations moins nombreuses (cf. encadré 2).

En 2022, 25 classes passerelles (contre 13 en 2017) étaient financées par la Caf, en lien avec l'éducation nationale et les communes : 6 dans le territoire Nord, 4 dans le territoire Est, 9 dans le territoire Sud et, 6 dans le territoire Ouest.



Graphique 5. Evolution des places d'accueil selon le mode de garde

Encadré 2

En 2022, 114 329 élèves ont fait leur rentrée dans les écoles publiques et privées de l'académie de La Réunion (90,8% dans l'enseignement public et 9,2% dans l'enseignement privé). Tous secteurs confondus, l'académie compte 637 élèves de moins (-0,6%) qu'en 2021 (après +300 en 2021, -1380 en 2020).

Les effectifs repartent à la baisse dans l'enseignement public (-642 -0,6%) après la relative stabilité en 2021. Les effectifs de l'enseignement privé sont stables, après deux années consécutives de hausse.

La baisse des effectifs en maternelle amorcée depuis la rentrée 2008, se poursuit en 2022 en raison de la scolarisation de générations moins nombreuses (celles nées entre 2017 et 2020). Sur les trois dernières années, la baisse d'effectifs en maternelle est de l'ordre de 1 500 élèves (-3,8%). C'est la génération des 4 ans qui est la plus concernée par la baisse démographique en 2022 (-293, -2,4%).

Les enfants scolarisés dès l'âge de 2 ans dans l'enseignement public sont également moins nombreux qu'en 2021 (-81 soit -7%, après +6,9% en 2021, -20,3% en 2020, -5% en 2019). Par rapport la rentrée d'avant crise covid, le nombre d'enfants scolarisés dès les 2 ans dans les écoles publiques a baissé de 20,8% (soit -282 inscrits). Le taux de scolarisation des enfants des moins de 3 ans dans l'enseignement public perd 0,7 point en 2022 et rejoint le niveau de 2020 (8,3%), après 10,9 % en 2019. Dans le privé, le nombre d'enfants scolarisés dès l'âge de 2 est stable (117 inscrits). Le taux global de scolarisation (public+privé) des enfants de moins de 3 ans est de 9,2% en 2022, soit -0,7 point par rapport à 2021. Au niveau national, le taux se stabilise à 9,9%.

Source : « Les effectifs d'élèves dans l'enseignement du premier degré : constat de rentrée 2002-2023 », Note d'information DSM4 Statistiques et indicateurs de pilotage, rectorat de La Réunion , n°257, Février 2023.

► Pour un savoir plus

- Cally, J.R., « [L'accueil du jeune enfant au 31 décembre 2021](#) », *Analyse et Etudes de la Caf de La Réunion*, n°27, Novembre 2022
- Parvedy, J et Payet, F., « [Les effectifs d'élèves dans l'enseignement du premier degré : constat de rentrée 2022-2023](#) », *Note d'information DSM4 Statistiques et indicateurs de pilotage, rectorat de La Réunion* , n°257, Février 2023
- « [L'accueil du jeune enfant en 2021](#) », *Rapport Observatoire Nationale de la Petite Enfance*, Edition 2021